



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de la Santé

Convocation¹

Mardi 28 avril 2015 – 14 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Audition relative à la fibromyalgie

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé du Docteur Etienne Masquelier, membre du comité scientifique de l'asbl Focus fibromyalgie Belgique.
- Discussion.

2. Divers

Composition de la commission

Présidente : Mme Martine Payfa

Vice-présidents : Mme Isabelle Emmery, Mme Barbara d'Ursel - de Lobkowicz

Membres effectifs :

PS : M. Bea Diallo, Mme Isabelle Emmery, M. Amet Gjanaj, M. Hasan Koyuncu

MR : M. Jacques Brotchi, M. Alain Destexhe, M. Abdallah Kanfaoui, N.

FDF : Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz, Mme Martine Payfa

cdH : M. André du Bus de Warnaffe

Ecolo : Mme Zoé Genot

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, Mme Nadia El Yousfi, M. Marc-Jean Ghysels, Mme Catherine Moureaux, M. Mohamed Ouriaghli

MR : Mme Françoise Bertieaux, Mme Corinne De Permentier, M. Vincent De Wolf, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

FDF : M. Michel Colson, M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé

cdH : M. Ahmed El Khannouss, Mme Mahinur Ozdemir

Ecolo : Mme Isabelle Durant, M. Alain Maron

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe"*.

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).